

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit	Carbon Black Oil
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	EJ-471-GHS
Synonymes	Decant oil, slurry oil, clarified oil, heavy aromatic fuel oil, catalytically cracked clarified oil, carbon black feedstock, carbon black feedstock oil, residual fuel oil blendstock, coker feedstock, and pyrolysis tar
Utilisation recommandée	Feedstock or Blendstock
Restrictions d'emploi recommandées	Aucun connu.
Informations relatives au fabricant/importateur/vendeur/distributeur	
Fabricant	Enjet, LLC
Adresse	1 Sugar Creek Center Blvd, Suite 125 Sugar Land, Texas 77478
Téléphone	
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC USA +1 - (800) 424-9300 Enjet, LLC +1 - (713) 552-1559

2. Identification des dangers

Dangers physiques	H227	Liquides inflammables	Catégorie 4
Dangers pour la santé	H332	Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 4
	H351	Cancérogénicité	Catégorie 2
	H361	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
	H373	Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible suite des expositions répétées	Catégorie 2 (Thymus, Foie, Sang)
	H304	Danger par aspiration	Catégorie 1
Dangers définis par l'OSHA	Non classé.		

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Liquide combustible. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Conseils de prudence	
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes – Ne pas fumer. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention	En cas d'ingestion : contacter immédiatement un centre anti-poison/un médecin. En cas d'inhalation : évacuer la personne hors de la zone de danger et l'installer dans une position confortable pour la respiration. En cas d'exposition ou d'inquiétude : consulter un médecin. En cas de malaise, contacter un centre anti-poison/un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'incendie : utiliser le moyen approprié pour l'extinction.

Stockage Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA) Static accumulating flammable liquid. Gas may evolve and accumulate in confined spaces.

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Carbon Black Oil		64741-62-4	90 - 100
Asphaltenes (petroleum)**		91995-23-2	0-5
Polycyclic aromatic hydrocarbons**		130498-29-2	0-5
Sulfure d'hydrogène**		7783-06-4	<0.1

*Signale qu'une identité chimique spécifique et/ou un pourcentage de la composition sont cachés en tant que secret commercial.

** Denotes impurities/stabilizing agents that are part of the overall varying composition of main constituent carbon black oil.

4. Premiers secours

Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	Rincer la peau à l'eau/se doucher. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Contactez immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
Principaux symptômes/effets, aigus et différés	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie. Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyens d'extinction inappropriés	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Le produit est combustible. En cas d'échauffement, se dégagent des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air. En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
Équipement de protection spécial et précautions à l'attention des pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.
Risques généraux d'incendie	Liquide combustible.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel superflu. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau.

Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Couvrir d'une bâche de plastique pour éviter la dispersion. Utiliser une matière non combustible telle que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements mineurs : Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour les conseils relatifs à l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les aérosols ou les vapeurs. Éviter toute exposition prolongée. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Respecter les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clef. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Conserver au frais et au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit équipé de sprinklers. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la présente FDS).

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. Tableau Z-1 de l'OSHA, Valeurs limites pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)	PEL	5 mg/m ³	Brouillard.

US. OSHA Table Z-2 (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)	Plafond	20 ppm

États-Unis. Valeurs de seuil d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)	VME	5 mg/m ³	Fraction inhalable.
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)	VLCT	5 ppm	
	VME	1 ppm	

États-Unis. NIOSH (Institut national pour la sécurité et la santé au travail) : Guide de poche des dangers chimiques

Composants	Type	Valeur	Forme
Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)	VLCT	10 mg/m ³	Brouillard.

Composants	Type	Valeur	Forme
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)	VME	5 mg/m3	Brouillard.
	Plafond	15 mg/m3	
		10 ppm	

Valeurs limites biologiques	Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.
Contrôles techniques appropriés	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection des yeux/du visage	Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.
Divers	Porter un vêtement de protection approprié. L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.
Protection respiratoire	Respirateur à cartouche chimique pour les vapeurs organiques et masque complet.
Risques thermiques	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
Considérations générales d'hygiène	Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Thick, black, oily liquid
État physique	Liquide.
Forme	Liquide huileux.
Couleur	Noir
Odeur	Mild oil-like or petroleum
Seuil olfactif	Donnée inconnue.
pH	Donnée inconnue.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 204 °C (> 399.2 °F)
Point d'éclair	> 70.0 °C (> 158.0 °F)
Taux d'évaporation	Donnée inconnue.
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
limite inférieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
limite supérieure d'inflammabilité (%)	Donnée inconnue.
Limite d'explosivité inférieure (%)	Donnée inconnue.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Donnée inconnue.
Pression de vapeur	< 0.1 mm Hg
Densité de vapeur	> 2
Densité relative	1.06 - 1.2
Température pour densité relative	15.56 °C (60 °F)

Solubilité(s)	
Solubilité (dans l'eau)	Négligiable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Donnée inconnue.
Température d'auto-inflammabilité	> 260 °C (> 500 °F)
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	Donnée inconnue.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Nocif par inhalation. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Contact avec la peau	Aucun effet indésirable par contact cutané n'est attendu.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonie.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Nocif par inhalation.
-----------------------	---

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)		
Aiguë		
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	> 0.38 mg/l, 960 Minutes

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisateur de la peau.
Sensibilisation cutanée	Aucune sensibilisation cutanée n'est attendue pour ce produit.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

N'est pas listé.

Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Effets chroniques	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. L'inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Informations écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)		
Aquatique		
Poisson	CL50 Grand corégone (Coregonus clupeaformis)	0.002 mg/l, 96 heures

* Les estimations concernant le produit peuvent être basées sur des données de composants supplémentaires non affichées.

Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.
Potentiel de bioaccumulation	Aucunes informations disponibles.
Mobilité dans le sol	Aucunes informations disponibles.
Autres effets néfastes	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions relatives à l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.
Réglementations locales relatives à l'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.
Déchets de résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).
Emballage contaminé	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives au transport

DOT	
Numéro ONU	NA1993
Nom d'expédition des Nations unies	liquide combustible, n.s.a. (Carbon Black Oil)
Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	Liquide combustible
Risque subsidiaire	-
Groupe d'emballage	III

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non établi.

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales des Etats-Unis d'Amérique Ce produit est une « substance chimique dangereuse » conformément à la norme américaine OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Un ou plusieurs des composants ne sont pas répertoriés par la TSCA.

TSCA Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, Sous-partie D)

Non réglementé.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

N'est pas listé.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4) Inscrit

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de risque Risque immédiat - Oui
RISQUE DIFFÉRÉ - Oui
Danger d'incendie - Oui
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse

Nom chimique	Numéro CAS	Quantité à signaler (en livres)	Quantité servant à la planification des seuils (en livres)	Quantité servant à la planification des seuils, valeur inférieure (en livres)	Quantité servant à la planification des seuils, valeur supérieure (en livres)
Sulfure d'hydrogène	7783-06-4	100	500		

Produit chimique dangereux SARA 311/312 Non

SARA 313 (établissement de rapport TRI)

Nom chimique	Numéro CAS	% by wt.
Polycyclic aromatic hydrocarbons	130498-29-2	0-5

Autres réglementations fédérales

Loi sur l'assainissement de l'air (Clean Air Act, CAA), Section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (PAD)

Polycyclic aromatic hydrocarbons (CAS 130498-29-2)

Loi américaine sur la propreté de l'air (Clean Air Act), rubrique 112(r), Prévention d'un dégagement accidentel (40 CFR 68.130)

Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)

Loi des États-Unis sur la sécurité de l'eau potable (Safe Drinking Water Act, SDWA) Non réglementé.

Règlementations des états américains

États-Unis. Législation RTK (droit à l'information) du Massachusetts - Liste des substances

Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)

États-Unis. Loi "droit à l'information" du travailleur et de la population du New Jersey

Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)
Polycyclic aromatic hydrocarbons (CAS 130498-29-2)
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)

États-Unis. Loi "droit à l'information" du travailleur et de la population de Pennsylvanie

Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)
Polycyclic aromatic hydrocarbons (CAS 130498-29-2)
Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)

États-Unis. Législation RTK (droit à l'information) du Rhode Island

Sulfure d'hydrogène (CAS 7783-06-4)

États-Unis. Proposition 65 de la Californie

ATTENTION : Ce produit contient une substance chimique connue de l'État de Californie comme provoquant le cancer.

US - California Proposition 65 - Carcinogens & Reproductive Toxicity (CRT): Listed substance

Carbon Black Oil (CAS 64741-62-4)

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Oui
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Japon	Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS)	Non
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences d'inventaire formulées par les pays concernés.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriés ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

16. Autres informations, y compris date de préparation ou de dernière révision

Date de publication	le 29-Mai-2015
Date de révision	le 27-Juin-2022
N° de version	01
Classifications HMIS®	Santé: 2* Inflammabilité : 2 Risque physique: 0

Classement des dangers selon



Clause de non-responsabilité

Enjet, LLC ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un stockage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. Les informations contenues dans cette fiche sont exactes dans l'état actuel des connaissances et reposent sur les données disponibles au moment de la préparation du document.